



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gendarmerie et police

Question au Gouvernement n° 2258

Texte de la question

FUSILLADE MORTELLE DANS LE VAL-DE-MARNE

M. le président. La parole est à M. Jacques Alain Bénisti, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jacques Alain Bénisti. Ma question s'adresse à Brice Hortefeux, ministre de l'intérieur, et j'y associe Jean-François Copé.

Monsieur le ministre, jeudi dernier, vers neuf heures et demie, Aurélie Fouquet et Thierry Moreau, policiers municipaux dans ma ville de Villiers-sur-Marne, effectuent leur patrouille de surveillance quand ils interviennent sur ce qu'ils pensent n'être qu'un simple accrochage sur la voie publique. Surgissent alors d'une camionnette trois individus cagoulés, armés de kalachnikovs, qui ouvrent le feu dans leur direction, criblant leur véhicule d'une trentaine de balles.

Thierry Moreau est blessé à l'épaule et découvre sa jeune collègue atteinte de quatre balles, dont une en pleine tête. Il parvient à l'extirper de la voiture, saisit son arme et réussit à toucher l'un des malfrats, qui décident alors de prendre la fuite.

Si je rappelle ces faits, monsieur le ministre, c'est pour vous dire que, si Thierry Moreau n'avait pas été armé, lui non plus ne serait plus de ce monde. Aujourd'hui, la question n'est plus de savoir s'il faut armer ou non les policiers municipaux. Leur rôle et leur complémentarité avec la police nationale ne sont plus à démontrer, surtout lorsqu'ils croisent des monstres sans scrupules, munis d'armes de guerre, et qui n'hésitent pas à tirer pour tuer, dans un déferlement de violence inouï.

Monsieur le ministre, malheureusement, le fils d'Aurélie Fouquet, Alexis, âgé de quatorze mois, n'aura pas la chance de grandir auprès de sa maman. Mais une chose est sûre, c'est qu'il pourra être fier d'elle, comme je le suis et comme le sont bon nombre de maires qui considèrent que ces femmes et ces hommes, policiers municipaux, font un travail remarquable pour protéger nos concitoyens, avec beaucoup de professionnalisme et souvent un courage exemplaire.

Aussi, monsieur le ministre, ma question est-elle double. Tout d'abord, pouvez-vous nous dire où en sont vos investigations pour retrouver ces ignobles assassins ? Et quelles mesures pensez-vous prendre pour permettre aux maires de mieux protéger leur police municipale face à de tels individus ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur le député, quelques minutes après ce drame, nous nous sommes retrouvés sur place et nous avons pu mesurer ensemble la violence de cette fusillade qui a malheureusement abouti, comme vous venez de l'évoquer avec beaucoup d'émotion, au décès d'une jeune femme, policière municipale, Aurélie Fouquet, mère d'un enfant de quatorze mois. Elle était membre de la police municipale de votre commune ; son conjoint est membre de la police municipale de Meaux.

Après avoir, grâce à vous, rencontré les autres membres de l'équipe municipale et discuté avec eux, j'ai pu mesurer et partager l'émotion de ces fonctionnaires, qui, avec leurs quelque 18 000 collègues, dans toute la France, ont manifesté leurs attentes et leurs interrogations. Je rencontrerai jeudi matin les représentants syndicaux des policiers municipaux afin de faire le point et de préciser les attentes en matière d'armement et

quant à leur situation administrative.

Un député du groupe SRC. Il était temps !

M. Brice Hortefeux, *ministre de l'intérieur*. En ce qui concerne l'enquête, nous avons su quasi immédiatement grâce aux images vidéos, aux empreintes digitales, aux traces génétiques, qu'il s'agissait d'un groupe de six à sept individus, très bien organisés, qui préparaient un braquage de très grande ampleur, sans doute l'attaque d'un fourgon blindé ou d'un établissement bancaire.

Le soir même de cette fusillade, un suspect bien connu des services de police, et d'ailleurs déjà condamné, a été interpellé, puis mis en examen et, depuis hier soir, écroué. Deux autres individus ont d'ores et déjà été identifiés.

Ce meurtre, naturellement inacceptable, permet de rappeler simultanément que le nombre de violences ayant abouti à des homicides a diminué de près de 40 % depuis huit ans, et que désormais, dans 93 % des cas, ces meurtres sont élucidés. Cela signifie une chose simple, monsieur le député : c'est que, dans notre pays, il n'y a pas d'avenir pour les délinquants et pas de pardon pour les criminels ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Alain Bénisti](#)

Circonscription : Val-de-Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2258

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 mai 2010